

Enseignement

La formation des enseignants dans la communauté européenne *

Réunis pour la première fois en décembre 1975, les Ministres de l'éducation de la Communauté ont jeté les bases d'un programme d'action dans le domaine de l'éducation. Or, le succès d'une telle démarche dépend pour beaucoup de la formation des enseignants : qu'il s'agisse de l'adaptation des programmes d'études, de l'éducation des enfants des travailleurs migrants ou des rapports avec les milieux extérieurs au monde de l'éducation, le problème de la formation des enseignants occupe une position centrale.

C'est pourquoi Mario Reguzzoni, animateur à Milan d'un institut spécialisé dans la préparation professionnelle des enseignants, a étudié de près les systèmes en vigueur dans les différents pays de la Communauté. Voici les remarques que cette étude lui a inspirées.

Apprendre à gérer

Une enquête menée aux Pays-Bas fait apparaître que 39 % des enseignants interrogés dans les écoles secondaires estimaient nécessaire une attitude de coopération à l'intérieur de l'établissement scolaire. Ce seul fait pourrait amener à reconsidérer tout le contenu du processus de formation des enseignants. Il faut bien voir, en effet, que la collaboration réclamée ne se situe pas seulement au niveau pédagogique : elle vise en réalité la gestion dans son ensemble, c'est-à-dire l'évaluation des ressources disponibles en hommes et en moyens et la programmation des actions. Il apparaît dès lors que l'apprentissage des problèmes de gestion constitue un élément prioritaire de la formation des enseignants.

La politique qui commence à être appliquée au Danemark, en Belgique et en Italie met en évidence la participation à la gestion. Il s'agit là d'une prise en charge par les enseignants de responsabilités spécialisées qui exigent, pour être menées à bien, d'authentiques compétences de « gestionnaires ». Dans d'autres pays également, surtout en France et maintenant aux Pays-Bas, grâce aux « commissions de parents », les enseignants se trouvent placés devant des problèmes de gestion, en ce sens qu'ils doivent tenir compte des exigences formulées par leurs partenaires.

* D'Euroforum n° 28/76.

Apprendre à bouger

La mobilité des enseignants est également un facteur nouveau : mobilité non seulement à l'intérieur même du système scolaire (et qui profite essentiellement aux professeurs), mais également mobilité vers l'extérieur du système (et qui profiterait sans doute plus aux élèves).

Dans tous les pays, cette mobilité externe apparaît comme difficile à réaliser. L'expérience française visant à « recycler » les enseignants en les faisant engager comme salariés dans le monde de la production est très intéressante, quoiqu'elle ne se développe qu'à une échelle réduite. L'expérience italienne, ouvrant l'école à des « experts » à l'occasion d'assemblées d'étudiants, est également riche de possibilités.

Quoique timides, ces changements traduisent une tendance à une plus grande ouverture de l'école vers la société. A terme, la formation professionnelle des enseignants en sera profondément modifiée. Les enseignants devront apprendre à exercer une action conjuguée avec celle des autres professions.

Les conditions de travail

Aux Pays-Bas toujours, un pour cent seulement des professeurs du secondaire interrogés semblent y estimer que l'élément déterminant de la compétence professionnelle est la connaissance de la spécialité. Les qualités nécessaires pour collaborer avec les étudiants sont citées en tête par 83 % des personnes interrogées. Il faut encore ajouter qu'un tiers du temps de travail de l'enseignant n'est plus consacré au travail d'enseignement proprement dit, mais à des cours de recyclage et à des activités de type collectif intégrant les professeurs et les autres membres du personnel de l'établissement scolaire.

En ce qui concerne le nombre d'élèves par enseignant, les tendances générales dans tous les pays de la Communauté est de parvenir au rapport d'un enseignant pour 20 à 25 élèves et même un pour 15 à 17, en Grande-Bretagne. Cette évolution ne résulte pas de la constitution de classes plus petites, mais de la mise en place de

nouvelles disciplines à option ou facultatives pouvant exiger un travail en petits groupes ou l'intervention, dans les groupes, de professeurs à temps partiel exerçant avec d'autres professeurs spécialisés; cette évolution est surtout perceptible en France.

La participation des enseignants aux processus de modernisation est particulièrement significative en Grande-Bretagne, où des « centres pour enseignants » permettent de moderniser continuellement les programmes sans devoir recourir toujours à des textes préconisant des réformes sous contrôle, comme c'est le cas en Italie et en France.

L'évolution des systèmes de formation

Seuls les Pays-Bas et l'Italie continuent à former des éducatrices d'écoles maternelles au niveau secondaire, à cette différence près qu'en Italie les études ont lieu entre 14 et 17 ans, alors qu'aux Pays-Bas, elles vont de 16 à 19 ans. Dans tous les autres pays, la formation est assurée au niveau universitaire, mais ailleurs que dans les universités et elle dure partout deux ans.

L'Italie est le seul pays qui forme ses instituteurs dans des établissements de niveau secondaire. En Belgique, en France et au Luxembourg, il existe des instituts supérieurs où les études durent deux ans et qui sont ouverts aux diplômés de l'enseignement secondaire. Il en va de même en Irlande, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne où les études durent trois ans,

et au Danemark où elles se prolongent durant trois ans et demi.

La formation des professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire est assurée dans des instituts post-secondaires où les études durent deux ans en Belgique, trois ans en Allemagne, quatre ans au Danemark, deux à quatre ans et trois à six ans respectivement en France et aux Pays-Bas selon le type d'école choisi par le candidat. Cette formation est assurée au niveau universitaire et dure quatre ans en Italie, en Irlande, au Luxembourg et en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, elle peut être dispensée dans des établissements spéciaux rattachés aux universités.

Le stage s'effectue sous des formes variées allant des simples travaux pratiques en Belgique à quatre ou cinq mois de préparation d'examens spéciaux au Danemark; d'une année de formation dans les « centres pédagogiques régionaux », en France, jusqu'à la pratique proprement dite de la profession pendant dix-huit mois en Allemagne et pendant trois ans au Luxembourg; de cinquante heures de cours de formation en Italie jusqu'à une année d'études pédagogiques de niveau universitaire en Irlande et au Royaume-Uni.

Les réformes

Les propositions de réforme du système de formation les plus significatives sont celles qui sont en cours d'application en Grande-

Bretagne : deux années d'études universitaires pour tous, suivies d'un an ou deux de spécialisation pédagogique. En Allemagne, on est en train d'expérimenter un système « à filière unique » dans lequel on fait alterner formation scientifique et formation pratique. Aux Pays-Bas, on propose quatre années d'études communes suivies de deux années d'enseignement à temps partiel. L'Italie est le seul pays où l'on envisage quatre années d'études accomplies exclusivement à l'université par tous les futurs enseignants indistinctement.

Conclusion

Quelle que soit la capacité des universités d'assurer la formation professionnelle du corps enseignant, le problème pour tous les pays de la Communauté est de créer un système de formation permanente dans lequel la formation initiale soit plutôt courte, et qui offre ensuite la possibilité d'un recyclage permanent pendant le reste de la vie professionnelle.

La formule adoptée en Grande-Bretagne semble être celle qui pourra le mieux répondre à ce besoin, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'un développement des « centres pour enseignants » qui permettent un dialogue continu entre enseignants de toutes catégories et de tous grades. Ainsi les enseignants deviendront-ils des agents de changement plutôt que de simples courroies de transmission du savoir.

XV^e Rencontre des enseignants de chimie Saint-Étienne, 22-24 mars 1976 *

4. La formation et le perfectionnement des professeurs de chimie dans les divers pays d'Europe

par M. J. Frazer

(University of East Anglia, Angleterre**)



Malcolm J. Frazer est Professeur d'éducation chimique à l'Université d'East Anglia, à Norwich en Angleterre. Il était auparavant Directeur du Département chimie du Polytechnic of North London. Ses recherches portent sur les chélates métalliques et plus récemment sur les applications de l'effet Mössbauer et de la spectroscopie de masse.

Il a été le premier Président de la Division de l'enseignement de la Chemical Society et Vice-Président de cette Société en 1972. Il a eu plusieurs autres responsabilités dans la Chemical Society, et il est actuellement membre du Conseil du Royal Institute of Chemistry.

En tant que professeur d'éducation chimique il s'occupe d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la chimie à tous les niveaux; il est tout particulièrement intéressé par les nouvelles tactiques d'enseignement (y compris l'enseignement assisté par ordinateur), les méthodes de créativité et l'amélioration de la coopération entre les enseignants et les industries. Il est directeur du projet Chemical Education in Europe.

1. Introduction

Je suis très honoré d'avoir été invité à faire cet exposé et j'en remercie vivement les organisateurs.

Je voudrais décrire la formation initiale et le perfectionnement des Professeurs de chimie de l'enseignement secondaire dans les divers pays d'Europe. Ces renseignements proviennent d'une enquête que j'ai dirigée sur l'enseignement de la chimie en Europe et qui va être publiée dans quelques mois. Cette enquête (« Survey on chemical education in Europe ») a été demandée par le Comité pour l'enseignement de la chimie de la Fédération Européenne des Sociétés Chimiques et soutenue financièrement par l'UNESCO, The Royal Society et The Chemical Society en Angleterre. Je voudrais dire toute ma gratitude à ces organismes ainsi qu'à la Société Chimique de France, aux Sociétés Chimiques de Yougoslavie et de la République Fédérale Allemande qui ont, chacune en ce qui les concerne, pris en charge financièrement le séjour et le travail sur place de ma Collègue, Mlle Susan Walker à Lyon, Lubjana et Frankfort. Cette enquête couvre les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, Allemagne de l'Ouest, Allemagne de l'Est, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Suède, Turquie, Angleterre, U.R.S.S., Yougoslavie.

Nous avons utilisé trois méthodes pour récolter les informations, à savoir :

● chercher dans les publications antérieures,

* Les trois premières conférences ont paru dans le numéro du mois de novembre 1976.

** Adresse postale : University of East Anglia, School of Chemical Sciences, University Plain, Norwich NT 4 7TJ Angleterre Tél. 19 (44) (603)56161.